

Rapport public Parcoursup session 2022

Université des Antilles - Pôle Guadeloupe - Licence - Portail Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Activités physiques adaptées et santé (APAS) (36151)

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 17 juillet 2022.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université des Antilles - Pôle Guadeloupe - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Activités physiques adaptées et santé (APAS) - Accès Santé (36152)	Jury option Santé	Tous les candidats	50	670	167	269	33	5

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les candidats et leurs familles.

La réussite en première année de licence scientifique nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Il est attendu des candidats en licence Mention SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES (STAPS) :

* Disposer de compétences scientifiques

Les études en STAPS comportent en effet des enseignements scientifiques pluridisciplinaires (sciences de la vie, sciences humaines et sociales). Les étudiants doivent être en mesure d'assimiler ces contenus et de construire un raisonnement à partir de concepts scientifiques.

* Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite afin de pouvoir développer un raisonnement argumenté

Les études en STAPS demandent en effet fréquemment aux étudiants de rédiger des documents de synthèse ou des mémoires et d'en assurer la présentation orale. Par ailleurs, de nombreux étudiants s'orientent vers la présentation de concours, dans lesquelles les compétences rédactionnelles sont essentielles. Il s'agit donc de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser des informations.

* Disposer de compétences sportives

Les études en STAPS comportent une part importante de pratique sportive. Il semble donc nécessaire au préalable, en tant que pratiquant, de posséder une expérience régulière et diversifiée dans les activités physiques et sportives.

* Manifester de l'intérêt pour l'exercice de responsabilité collective, associative ou citoyenne

Le domaine professionnel auquel préparent les études en STAPS renvoie en effet majoritairement aux métiers de l'enseignement, de l'éducation, de l'entraînement, de l'accompagnement des personnes ou de la réhabilitation, dans lesquels l'intervenant est responsable de la sécurité du public qui lui est confié, et garant de l'éthique et des valeurs qu'il transmet. De ce fait, l'exercice préalable de fonctions d'animation, d'encadrement, de responsabilités collectives, associatives ou citoyennes constitue un atout.

Ces attendus décrivent les compétences favorables à la réussite en Licence STAPS. Ils ne sont pas hiérarchisés, les compétences étant toutes considérées d'égale importance. Comme il y a plusieurs manières de réussir en STAPS, un attendu faiblement développé peut être compensé par d'autres.

Attendus locaux

Il est attendu du candidat, investissement, sérieux et assiduité.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

. Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Le choix de la mention sera effectué en 2ème année parmi les filières suivantes:

- **La mention « Education et Motricité (EM) »** s'adresse aux jeunes qui désirent s'engager dans les métiers de l'enseignement (professeur d'EPS, professeur des écoles, conseiller d'éducation).
- **La mention « Entraînement Sportif (ES) »** s'adresse à ceux qui envisagent de travailler dans les secteurs du loisir sportif (moniteur, éducateur sportif, éducateur de jeunes enfants, conseiller sportif territorial, responsable des sports dans les structures de loisirs, entraîneur de club).
- **La mention « Activité Physique Adaptée et Santé (APAS) »** prépare aux métiers utilisant les activités physiques comme moyen de développement de la santé ou de réhabilitation (éducateur physique et sportif dans les instituts médico-éducatifs, dans les institutions de soin, dans les institutions de personnes âgées, etc.)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux ont été réalisées au moyen de l'algorithme national de la Conférence des Directeurs STAPS. Le fichier contenant le classement a ensuite été transmis à la scolarité générale de l'établissement pour implémentation dans la plateforme Parcoursup

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Les enseignements sont qu'il subsiste de nombreuses difficultés lors de l'implémentation sur la plateforme du fichier contenant le classement établi. Par ailleurs, nous avons une visibilité limitée des étudiants qui vont véritablement concrétiser leur inscription. En effet, un nombre non négligeable d'entre eux ont accepté définitivement la proposition mais ne se sont au final pas inscrit. Le conseil que l'on peut donner aux candidats est d'obtenir le meilleur dossier possible (résultats et appréciations des professeurs) lors de leur année de terminal

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Notes en mathématiques; Notes en SVT; Notes des épreuves anticipées de français du baccalauréat; Notes dans les matières littéraires; Notes en EPS; Résultats sportifs		Notes en mathématiques; Notes en SVT; Notes des épreuves anticipées de français du baccalauréat; Notes dans les matières littéraires; Notes en EPS; Résultats sportifs	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Notes dans les matières scientifiques; Notes dans les matières littéraires	Appréciation des remarques des enseignants	Appréciation des remarques des enseignants	Important
Savoir-être	Attitude face au travail; Esprit d'équipe	Appréciation des remarques des enseignants sur les bulletins ainsi que sur la fiche Avenir	Appréciation des remarques des enseignants sur les bulletins ainsi que sur la fiche Avenir	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			

Signature :

Michel GEOFFROY,
Président de l'établissement Université des Antilles - Pôle
Guadeloupe